



2011 1100^{ème} anniversaire de la Normandie

APPEL A INITIATIVES

Une opération du Comité Régional de Tourisme de Normandie

Dossier à retourner au :

Comité Régional de Tourisme de Normandie
14, rue Charles Corbeau
27 000 EVREUX

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : 30 NOVEMBRE 2010

Préambule

En 911, débordé par les raids des Vikings, le roi des Francs Charles le Simple confie à l'un de leurs chefs, Rollon, les pays autour de la Basse-Seine. C'est le traité de Saint-Clair-sur-Epte. Cette concession est l'embryon du duché de Normandie. Les Vikings mettent en place un État solide, puissant et prospère qui atteint son apogée quand, en 1066, Guillaume le Conquérant s'empare du royaume d'Angleterre.

En 2011, 1100 plus tard, la Normandie va fêter son anniversaire et inviter Normands et touristes à venir le fêter avec elle.

Le Comité Régional de Tourisme de Normandie se propose d'identifier et de promouvoir l'ensemble des initiatives qui, en 2011, célébreront ainsi la Normandie et ses 11 siècles d'histoire.

A cette fin, le C.R.T. lance à tous un appel à initiatives.

Un certain nombre d'entre elles pourront, sous certaines conditions, bénéficier d'un accompagnement financier exceptionnel de la Région Basse-Normandie.

L'évènement

Objectif :

Valoriser les richesses et l'identité de la Normandie et, notamment, de la Normandie médiévale, au travers d'un programme de manifestations grand public et de gestes d'accueil liés à l'anniversaire de la Normandie.

1) Des événements grand public

L'année 2011 constitue une belle opportunité de mettre en valeur les patrimoines de la Normandie médiévale ouverts à la visite - la thématique Viking, la fabuleuse épopée de Guillaume le Conquérant, l'histoire du Duché, son rayonnement à travers l'Europe...

- L'appel à initiatives vise à encourager l'organisation d'événements ouverts au plus large public qui valoriseront :
 - les sites et/ou les patrimoines de la Normandie médiévale
 - et/ou l'image d'une Normandie dynamique et innovante.

2) L'anniversaire de la Normandie

En 2011, la Normandie fêtera son anniversaire et tous -habitants comme touristes- sont invités à le fêter avec elle.

- L'appel à initiatives vise à encourager la mise en place de gestes d'accueil liés à la célébration de l'anniversaire de la Normandie :
 - Des pâtisseries et des restaurateurs qui pourraient concevoir et vendre un gâteau d'anniversaire créé pour l'occasion ;

- Des commerçants qui pourraient faire un geste lorsque le client vient acheter, le jour de son anniversaire ;
- Des Offices de tourisme qui pourraient offrir un cadeau d'accueil aux Guillaume et aux Mathilde en séjour ;
- Des professionnels du tourisme qui pourraient faire et promouvoir un geste commercial pour les personnes présentes chez eux le jour de leur anniversaire, etc...

Dates : de Pâques à octobre 2011

Structures concernées :

Toute structure, publique, associative ou privée pouvant faire la démonstration d'une compétence et d'une solidité avérées.

Critères de sélection des initiatives

1) Pour participer à l'opération de promotion et de communication du CRT, un événement doit :

- permettre de valoriser les sites et/ou les patrimoines de la Normandie médiévale
- et/ou une image de la Normandie dynamique ou innovante
- être ouvert au plus large public
- être quasiment certain : l'organisation de l'événement doit être décidée et le plan de financement assuré pour l'essentiel.

Sont exclus du programme de promotion touristique les colloques universitaires, les manifestations professionnelles, les conférences, les rencontres techniques....

La visite d'un site habituellement ouvert ne constitue pas un événement. L'ouverture exceptionnelle d'un site médiéval peut constituer un événement.

2) Pour participer à l'opération de promotion et de communication du CRT, un geste d'accueil « 1100^{ème} anniversaire de la Normandie » doit :

- être directement lié à l'anniversaire du visiteur ou de la Normandie (les Guillaume et les Mathilde...) ;
- être consenti par un groupement de professionnels ou de commerçants, par un site ou par un territoire ;
- être quasiment certain : l'offre doit être décidée et le plan de financement assuré pour l'essentiel.

Modalités de sélection des projets

Un comité de validation se réunira courant décembre pour examiner et sélectionner les projets qui figureront au programme.

Conditions spécifiques

- Les porteurs de projets s'engagent sur la base du volontariat.
- Ils s'engagent à participer aux différentes rencontres organisées par le C.R.T. ou les Régions dans le cadre de l'élaboration du programme, de sa promotion et de son évaluation.
- Chaque organisateur d'événement s'engage à présenter sa manifestation sur le bordereau de saisie qui sera intégré dans la base de données d'informations touristiques départementale et régionale dite « Tourinsoft ».
- Chaque porteur de projet soutenu s'engage à faire connaître ses statistiques de fréquentation et à répondre à toute demande d'évaluation du C.R.T.
- Chaque porteur de projet s'engage à utiliser et afficher la signalétique et le matériel fournis pour identifier l'opération et à utiliser les outils de communication dans le respect de la charte graphique.

Accompagnement des initiatives

Soutien technique

Le CRT vous accompagne tout au long de l'opération, pour vous permettre d'utiliser au mieux les outils de promotion qui seront mis à disposition.



Accompagnement financier des initiatives

Des initiatives pourront faire l'objet d'un accompagnement financier de la Région Basse-Normandie, sous certaines conditions.

Structures concernées

Toute structure, publique, associative ou privée pouvant faire la démonstration d'une compétence et d'une solidité avérées.

Critères de sélection des projets

- Les événements grand public devront s'inscrire dans une logique de construction d'une nouvelle filière touristique sur le thème de la Normandie médiévale ou valoriser une image de la Normandie dynamique et innovante.
- Les gestes d'accueil devront être significatifs et être liés à l'anniversaire de la Normandie

En outre, tous les projets devront :

- se dérouler en Basse-Normandie
- Présenter un caractère innovant (l'innovation peut concerner le contenu même de l'opération, les outils auxquels sa mise en œuvre fait appel, le mode de gestion de l'opération...)

Et/ou

- Prendre en compte le public handicapé.

Conditions d'octroi de l'aide :

Un dossier complet devra être parvenu à la Région au plus tard le 30 novembre 2010.

Les projets seront soumis à l'approbation des élus du Conseil Régional, la décision finale de financement revenant à la Commission Permanente.

**Les dossiers de demande de subvention sont à retirer auprès du
Service du Développement Touristique de la Région
au 02 31 06 95 72
ou à télécharger dans la rubrique « Appels à projets » sur le site de la
Région Basse-Normandie
www.region-basse-normandie.fr**